

Application de la fiche réglementaire

À l'attention des médecins

FR
190

Que prévoit cette fiche ?

sesam-vitale



VEHIS ✓

VITAL'ACT 3S

COA : Examen Obligatoire Enfant 100 % A

Contexte de l'évolution :

L'article 56 de la Loi n°2018-1203 du 22 décembre 2018 de Financement de la Sécurité Sociale pour 2019 transfère la charge financière de la prise en charge des examens médicaux obligatoires du risque «maternité» au risque «maladie», à l'exception de l'examen réalisé au cours des 12 premiers jours suivant la naissance de l'enfant. Cette mesure est justifiée par le redéploiement des examens au-delà de la petite enfance. Dans le cadre de la mise en œuvre de cette mesure, cinq codes ont déjà été créés pour les médecins de secteur 2 OPTAM. Un nouveau code est créé pour les médecins de secteur 2 non OPTAM et les médecins non conventionnés. Eu égard aux difficultés rencontrées par certains parents à faire réaliser le suivi de leurs jeunes enfants pendant la période du confinement COVID-19, il a été décidé d'autoriser, à titre dérogatoire, la prise en charge de ce code COA au-delà de la limite d'âge prévue par la réglementation.

Nouveautés réglementaires :

A titre dérogatoire, à compter du 01/04/2020 et pendant la période du confinement COVID-19, le code prestation COA peut être facturé pour un patient âgé de plus de 16 ans.

Paramètres de création d'acte*

Code de l'acte	COA
Date pivot	01/04/2020
Nouveau tarif	23 €
Taux (régime général)	100 %
Taux CRPCEN	100 %
Majorations Compatibles	MD

* ces paramètres sont à utiliser dans le cadre de la procédure générique « comment créer un acte » de votre TLA.

➔ [Rendez-vous sur olaqin.fr](https://www.olaqin.fr)

Retrouvez toute l'actualité réglementaire sur notre site internet, rubrique « Actualité et support » puis « Actualité réglementaire »

Cette évolution réglementaire sera intégrée dans une future mise à jour logicielle de nos solutions TLA

➔ [Donnez-nous votre avis](#)

Aidez-nous à mieux vous accompagner

[Cliquez](#) et dites-nous ce que vous pensez de l'accompagnement Olaqin